Moulézan Info

N ° 94

Juin 2017

http://blog-mairiemoulezan.com

LES DATES A RETENIR

13

- ***Mardi 6 au samedi 10:*** *Ludothèque au foyer.*
- ***Vendredi 9***
Lavage-Balayage des rues.
- ***Dimanche 11***
1er tour législatives.
- ***lundi 12-Mardi 13***
Distribution sacs poubelles bleus.
- ***Dimanche 18***
2ème tour législatives.
- ***Mercredi 21***
Repas du 3ème âge..
- ***Jeudi 22***
On fête la St Jean
- ***Samedi 24***
-Aubade du Comité des Fêtes dans le village.
-Fête fin d'année Zumba au foyer.

.

Proverbe:

«Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.»

Le mot du maire

Encore un mois de « votation » comme disent nos voisins suisses. Cette fois il s'agit d'élire notre député. Son rôle vous est rappelé plus loin. « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Ces mots inscrits sur notre carte électorale nous rappellent l'une des valeurs de la citoyenneté : le civisme, ce comportement actif dans la vie quotidienne publique. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la société et doit faire entendre sa voix. Quelles que soient nos interrogations et inquiétudes en cette période troublée, notre devoir est de respecter cet acquis considérable pour lequel des hommes et des femmes se sont battus, ce droit de vote universel qui s'inscrit dans la Constitution depuis 1848 pour les hommes et seulement 1944 pour les femmes, presque cent ans plus tard !

Aussi, je vous invite à participer à cette élection. Ne laissez pas, par l'abstention, d'autres s'exprimer à votre place. Faites le choix de la société dans laquelle vous voulez voir grandir vos enfants, petits-enfants, dans laquelle vous voulez vivre. Choisir est déterminant car les orientations qui seront prises décideront de notre avenir professionnel, économique, social, culturel. **Mobilisons-nous !**

Dans le village, chaque jour, par des petits ou des gros travaux, l'équipe municipale améliore notre cadre de vie. Soyez assurés, chers Moulézanais, de ma volonté de rester attentif au bon développement de notre commune. Je souhaite que la proximité de nos actions accompagne au mieux votre quotidien, votre bien-vivre en veillant à votre qualité de vie. N'hésitez pas, comme beaucoup le font déjà, à faire part de vos remarques et observations.

Je suis très attaché à la réussite de la fête votive que le comité des fêtes prépare. C'est la fête de tout le village. Déjà, lors de l'aubade qu'ils vous offriront, vous pourrez faire connaissance avec eux. Offrez leurs le meilleur accueil.

Je remercie nos commerçants actifs pour leur dynamisme. Ils méritent aussi d'être encouragés. Beaucoup envient notre village car il est un des rares à avoir autant de services.

Je vous souhaite sérénité, santé, de profiter du beau temps qui s'installe et vous propose de nous retrouver lors des manifestations associatives et culturelles dont vous trouverez le programme au fil des pages de ce bulletin.

Très cordialement. Pierre Lucchini

Traditions: Le feu de la Saint Jean

La fête de la Saint-Jean est associée à Saint Jean-Baptiste. Mais ses origines sont encore plus anciennes. La tradition qui veut qu'on allume un grand feu de joie à la tombée de la nuit du 23 au 24 juin puise ses racines dans des rites païens célébrant le solstice d'été.

Pendant le solstice d'été, jour le plus long de l'année, les peuples païens avaient déjà pour coutume d'allumer un immense feu de joie symbolisant la lumière du soleil.

Comme beaucoup de traditions païennes, cette fête a été christianisée au Moyen Age. Elle a alors été associée au jour de naissance de Saint Jean-Baptiste.

Les feux de la Saint-Jean constituent une tradition encore vivace dans de nombreux pays. On allume pour l'occasion un grand feu visible de loin autour duquel la communauté se rassemble et fait la fête. La coutume veut également que les jeunes gens sautent par-dessus le feu quand il est plus ou moins consumé. Dans certaines villes, on danse autour du feu et de véritables bals sont organisés. Le 24 juin, la nuit est encore très courte, ce qui permet de faire la fête jusqu'au matin.

Une autre tradition veut que l'on récolte des plantes médicinales le 24 juin. Selon le dicton, "Les herbes de Saint Jean gardent leurs vertus tout l'an".

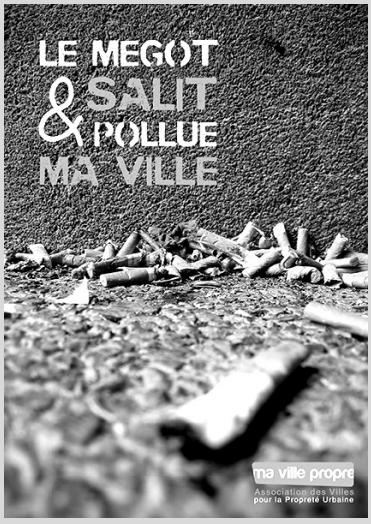

1,2,3,4,5 juin – Programme:

www.evous.fr/Feria-de-Nimes-infos-et-programme-1190001.html

Organisé par Ludothèque La Roulotte et Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Un manège pour les enfants... mais un manège à pédales bien sûr !! (et est-il utile de le rappeler ?... gratuit) . L'association Kroko Roller sera là avec du matériel (roller, protections...) pour vous proposer une initiation au roller, un match de hockey sur rollers... Tournois de push car, spectacle à vélo, randonnée VTT, parcours sécurité routière, ludothèque,.....

Venez avec vos vélos et vos casques.

➢ Élections législatives

Liste des candidats de notre circonscription: Agnès Olinet (LO); Daniela De Vido (FN); André Baniol (DLF); Jean-Michel Suau (PCF-E!); Léa Boyer (LR-UDI); Serge Gramond (ND); Eric Muret; Bernard Vire; Patrick Chevalier; Benjamin Deceuninck (EELV); Nelly Frontaneau (PS); Didider Bonnet; Sophie Prunnier-Duparge (UPR); Guillaume Roiron (FI); Olivier Gaillard (EMR); Vincent Rivet-Martel.

Ils sont 16 à briguer le poste de député et ça fait beaucoup ! N'oubliez pas les dates du vote: **Premier tour le dimanche 11 juin; deuxième tour le dimanche suivant, 18 juin; le tout de 8h à 18h. Comme pour l'élection présidentielle, seules les personnes inscrites sur la liste électorale pourront voter. N'oubliez pas votre carte d'électeur….**

Un député est un élu qui, à **l'Assemblée nationale**, participe au travail **législatif** et au **travail de contrôle du Gouvernement**. Il peut déposer des propositions de loi. En commission, puis en séance publique, il peut proposer, par amendement, des modifications au texte examiné et prendre la parole. Au titre du contrôle, le député peut interroger le gouvernement, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, **contrôler l'emploi de l'argent public.** Il peut également, en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, **mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.**

Enfin, les députés forment, avec les sénateurs, **la Haute Cour** chargée, depuis la révision constitutionnelle du 23 février 2007, de se prononcer sur une **éventuelle destitution du président de la République**.

Les 577 députés de l'Assemblée nationale sont élus pour cinq ans (sauf dissolution), au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

⇨Sur le bruit (Rappel)…

Les horaires des bruits de voisinages seuls ne suffisent pas à déterminer leur caractère gênant. **Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, que son chien aboie ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la journée.** En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte **de ne pas ennuyer ses voisins.** Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. **Il est interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures le dimanche et elles ne doivent pas se poursuivre après midi,** de manière à permettre aux habitants de se reposer et de prendre leur repas au calme.

Cela demande un petit effort, un peu de respect et de politesse et surtout du bon sens….

La vie du village

La Roulotte (Ludothèque) sera de passage au foyer du 6 au 10 juin. Rappel des horaires: Mardi 17h-18h30. Mercredi 10h-12h / 14h-18h30. Jeudi 17h-18h30. Vendredi 17h-18h30. Samedi 10h-12h / 14h-18h30.

La ludothèque est un espace dédié aux jeu et aux jouets. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Fête votive 2017: Elle se déroulera du **jeudi 29 juin au dimanche 2 juillet**. Le prochain bulletin vous en donnera le programme détaillé. Auparavant, samedi 24 juin, le comité des fêtes nous proposera son aubade accompagnée de la traditionnelle brioche. Réservez le meilleur accueil à nos jeunes qui préparent une belle fête encore cette année.

Feu de la Saint Jean: La population est invitée à se réunir le jeudi 22 juin à partir de 20h sur la place située au carrefour de l'avenue du Grand Pont et de la Route d'Alès pour fêter la Saint Jean. Chacun amène son repas. Viandes et saucisses sont grillées au feu de bois. Les vins sont offerts.

A la tombée de la nuit le feu de la Saint Jean est allumé.

Les musiciens sont les bienvenus

Infos Mairie

☎ **04 66 77 87 94** 💻 **mairiemoulezan@ wanadoo.fr**

▶**Prochain ramassage des encombrants le jeudi 6 juillet**… Prévenez la mairie. **Attention, seules les marchandises que vous ne pouvez transporter dans votre voiture** seront récupérées (Gros appareils ménagers, matelas, meubles, objets encombrants, etc….).

▶**Ampoules led:** La mairie a négocié une convention avec Cnergie qui distribue gratuitement des packs d'ampoules led afin de diminuer la consommation d'électricité dans le cadre de la loi de transition énergétique. Les personnes intéressées se feront connaitre à la mairie et fourniront leur avis d'imposition de la dernière année afin d'établir leur éligibilité. Un pack de 5 ampoules led par foyer sera ensuite fourni gratuitement (Valeur 35 €). Dernier délai **vendredi 9 juin midi.**

▶**Accès au Pont du Gard:** Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public du Pont du Gard a fixé de nouvelles modalités d'accès pour les Gardois. Désormais, il n'est plus question d'une carte d'abonnement par foyer mais d'un accès gratuit par personne sur présentation d'une pièce d'identité portant l'adresse d'un domicile dans le département.

Cet été profitez du site du Pont du Gard avec ses plages, ses expositions, ses spectacles.

Voir le site: www.pontdugard.fr/

▶**Sacs poubelles:** La distribution des sacs poubelles bleus aura lieu aux dates suivantes au petit foyer:

Lundi 12-mardi 13 juin. 9h à 11h

Les personnes qui ne sont pas disponibles dans ces créneaux peuvent solliciter leurs voisins ou récupérer leurs sacs ultérieurement à la mairie pendant les heures d'ouverture.

▶**Chiens (encore…):** Après une accalmie, les crottes de chiens réapparaissent en force dans les ruelles du village.

Si la plupart des propriétaires sont sensibles à ce problème et ramassent les déjections de leurs compagnons, certains « dégueulasses » s'en moquent. Nous leur ferons la chasse et gare à celui qui sera pris….. Il est rappelé que des sacs gratuits sont disponibles en mairie.

▶**Photocopies:** Devant la recrudescence des demandes de photocopies par les particuliers et les associations, le conseil municipal a décidé que désormais, les deux premières photocopies seront gratuites et les suivantes couteront 0,10 € (A4) et 0,20 € (A3) l'une. Une régie a été créée en accord avec la trésorerie de Saint Chaptes. Les sommes seront reversées sur le budget communal.

⇨**La carte d'identité a changé depuis le 7 mars**. Elle est devenue biométrique avec deux puces. Des mairies seront équipées du dispositif pour saisir les empreintes numériques des index. Les plus proches sont celles de Sommières et de La Calmette. **Seules ces communes pourront prendre les demandes de cartes d'identité.** Renseignements au secrétariat de mairie.

⇨**Recensement citoyen:**
Tout Français doit se faire recenser auprès de sa mairie à partir de 16 ans. L'absence de recensement entraine de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

⇨**Vote par procuration**
Pensez-y dès maintenant à l'occasion des élections législatives.
A voir avec la gendarmerie même si vous préremplissez le document sur internet.

⇨**Déchèterie**
On continue de porter nos déchets à la déchèterie de Saint Bénézet, comme d'habitude, jusqu'à nouvel ordre.

Les menus de juin à la cantine de Domessargues

En juin, le légume de saison est le concombre; le fruits de saison est la cerise.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
05/06 au 09/06	*Pentecôte*	*Tomates vinaigrette* *Poulet rôti au jus* *Pommes vapeurs* *Laitage des Cévennes* *Pêche au sirop*	*Laitue et dés d'emmental* *Boulettes d'agneau au curry* *Semoule* *Crème dessert vanille*	*Salade de pâtes conchiglie au parmesan* *Dos de colin à la tomate* *Papeton d'aubergines* *Gouda* *Fruit de saison*
12/06 au 16/06	*Melon* *Paupiette de veau à la napolitaine* *Gnocchis* *Vache picon* *Flan au chocolat*	*Cervelas* *Bœuf aux oignons* *Poêlée de légumes du soleil* *Le Lozère Vache* *Fruit de saison*	*Crêpe au fromage* *Sauté de dinde au thym* *Chou romasnesco* *Coulommiers à la coupe* *Fruit de saison*	***Fête de la musique*** *Harmonie de crudité* *(batavia, carottes, maïs)* *A cappella de la mer* *(colin et moules dans un bouillon à la tomate) et sa chorale de pommes noisette* *Saint paulin* *Partition sucré (Moelleux abricots et amandes)*
19/06 au 23/06	*Pizza au fromage* *Escalope de dinde aux olives* *Haricots romano* *Mimolette* *Fruit de saison*	*Fraich attitude* *Anchoïade Tomate farcie* *Riz safrané* *Yaourt à la grecque* *Confiture de framboise*	*Artichaunade sur toast* *Rôti de porc* *Gratin de pâtes* *Seillou des Cévennes* *Yaourt de Lozère à la vanille*	*Salade niçoise* *Poisson pané et citron* *Piperade de légumes* *Petit moulé ail et fines herbes* *Fruit de saison*
26/06 au 30/06	*Macédoine mayonnaise* *Raviolis à la provençale* *Cantafrais* *Fruit de saison*	*Salade de pommes de terre Merguez* *Carottes au cumin* *Emmental à la coupe* *Fruit de saison*	*Tarte à la tomate* *Aiguillette de poulet pané Crousty* *Gratin de courgettes* *Fripons* *Fruit de saison*	*Melon* *Brandade de morue* *Tome blanche* *Compote de pommes des Cévennes*
03/07 au 07/07	*Carottes râpées à la ciboulette* *Sauté de porc au jus* *Ratatouille* *Berger de Lozère* *Pâtisserie*	*Jus d'orange* *Paëlla de poisson* *Chantaillou* *Fromage blanc sucré*	*Concombres et dés de fêta* *Galopin de veau* *Duo de haricots verts et pommes de terre* *Liégeois à la vanille*	***Repas froid*** *Tomates cerises* *Œufs durs mayonnaise* *Chips* *Pompon chocolat* *Yaourt à boire*

Le cake au citron de Pierre Hermé … Succulent !

Ingrédients: 375g de farine T45, 3/4 de cc de levure chimique, le zeste de 3 citrons finement râpés , 400g de sucre, 6 œufs moyens à T° ambiante, 190g de crème fleurette, 3.5cs de rhum blanc, 1pincée de sel, 135g de beurre doux fondu ou de beurre clarifié.

Sirop de mouillage : 150g d'eau, 65g de sucre, 2cs de jus de citron.

Recette: Dans le bol du robot frottez entre vos doigts les zestes et le sucre et laissez reposer 10min pour que le sucre se parfume. Préchauffez le four à 160°. Beurrez et farinez le moule en prenant soin d'enlever l'excédent de farine. Tamisez la levure et la farine. Quand le sucre a bien reposé ajoutez-y les œufs et fouettez l'ensemble pendant 5min, l'appareil doit être mousseux et pâle. Ajoutez dans l'ordre, la crème fraîche, le rhum puis le sel. Fouettez pour bien mélanger tous les éléments. Incorporez la farine en 3 fois pour obtenir un mélange épais et onctueux. Ajoutez alors lentement le beurre refroidi. Remplissez sans attendre le moule et enfournez pendant une heure en vérifiant le bon degré de cuisson à l'aide d'une pique. Pendant la cuisson , préparez le sirop de mouillage : portez à peine à ébullition le sucre et l'eau juste pour faire fondre le sucre. Laissez refroidir et ajoutez alors 2 belles cs de jus de citron fraîchement pressé.

Démoulez le cake sur une grille. Si vous avez choisi de l' imbiber de sirop badigeonnez-le à ce moment, puis laissez -le refroidir.

Une « boite à lire » a été mise en place près de la bibliothèque…. Faites-en bon usage.